

FEUILLE DE ROUTE FINANCE DURABLE 2025-2030

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique à 2030 et conformément à sa Raison d'être, le Crédit Mutuel Arkéa réaffirme son engagement de faire de **la finance un outil au service d'un monde plus durable**.

Cette nouvelle feuille de route Finance durable présente les objectifs prioritaires qui vont nous mobiliser collectivement à horizon 2030, tout en s'intégrant dans une vision du monde à plus **long terme**.

Elle a fait l'objet d'une validation par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa le 19 décembre 2024.



NOTRE VISION DU CONTEXTE	4
NOS ENJEUX DE DURABILITÉ PRIORITAIRES À 2030	5
L'atténuation et l'adaptation au changement climatique	5
La biodiversité et le capital naturel	5
L'eau et les ressources	5
NOTRE AMBITION DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE COUPLÉE À L'IMPACT	7
NOS ACTIONS	8
En faveur de l'atténuation du changement climatique	8
En faveur de l'adaptation au changement climatique	9
En faveur de la biodiversité et du capital naturel	9
En faveur de l'eau et des ressources	10
NOTRE TRANSFORMATION AU SERVICE DE CES ACTIONS	11
Une mobilisation collective	11
Une connaissance ESG renforcée pour des prises de décisions éclairées	12
Une ouverture et une démarche de co-construction affirmées	13
NOTRE DÉMARCHE DE TRANSPARENCE	14

Conscients du **rôle clé du secteur financier** dans la lutte contre le changement climatique, du fait de la diversité de ses métiers et de ses interactions avec les écosystèmes, nous avons défini, dès 2020, une stratégie climat qui a guidé nos actions sur la période 2020/2024.

Au niveau international, **l'Accord de Paris**, adopté lors de la COP 21 de 2015, vise une limitation de la hausse de la température "nettement en dessous de 2°C".

Il implique des **efforts accrus de l'ensemble des acteurs, publics et privés**, tant sur le champ de l'**atténuation** des émissions de Gaz à Effet de Serre que pour l'**adaptation** aux conséquences physiques du changement climatique.

Près de dix ans plus tard, cet objectif est loin d'être atteint.

L'urgence climatique est désormais assortie d'une **pression inégalée sur les autres limites planétaires** : érosion de la biodiversité, perturbation des cycles de l'azote et du phosphore, changement d'usage des sols, cycle de l'eau douce, introduction d'entités nouvelles dans la biosphère, acidification des océans, appauvrissement de la couche d'ozone, augmentation de la présence d'aérosols dans l'atmosphère. Ces pressions menacent les équilibres naturels et nous imposent d'élargir le champ de nos actions, pour **protéger la nature et le vivant**.

Ce contexte environnemental, particulièrement complexe et sans précédent, engendre de **nombreux défis à relever pour les territoires et leurs acteurs économiques** : problématiques technologiques, d'approvisionnement, de transformation des compétences...

Les **situations de précarité et de vulnérabilité** se trouvent également **amplifiées par ces dérèglements et par ces phases de transition** : impacts sur le pouvoir d'achat, renforcement des inégalités, difficultés à se loger dans des conditions décentes, migration subie... Si les Etats ont déployé des dispositifs pour répartir plus équitablement les efforts, nous sommes convaincus que les acteurs privés doivent également agir et adapter leurs actions pour plus d'équité.

Notre positionnement d'acteur de proximité, impliqué au cœur des écosystèmes et en prise directe avec ses parties prenantes, nous engage à **aborder ces défis environnementaux à l'aune des enjeux de souveraineté des territoires et de la transition juste**.

La présente feuille de route affirme nos ambitions volontaires. Elle pourra toutefois être impactée par les évolutions **réglementaires et politiques** qui pourraient conduire à des adaptations.



NOS ENJEUX DE DURABILITÉ PRIORITAIRES À 2030

A horizon 2030, nous allons **prioritairement mobiliser nos actions** en faveur de trois enjeux de durabilité.

L'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Atténuation et adaptation sont deux composantes désormais indissociables de la lutte face au dérèglement climatique qui doivent être accompagnées simultanément.

Nous devons collectivement poursuivre les efforts pour **limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre causées par les activités humaines**, génératrices du changement climatique mondial. Ceci, tout en préparant et adaptant nos modes de vie et de production aux effets du réchauffement climatique afin d'être **plus résilients à l'échelle locale**.

La biodiversité et le capital naturel

La biodiversité est un fondement essentiel de la pérennité et du bien-être des sociétés humaines. Une diversité aujourd'hui menacée par des modes de production et de consommation qui font peser des pressions de plus en plus fortes sur les écosystèmes terrestres et marins. Toute l'économie dépend de ce capital naturel. La biodiversité est en effet à l'origine de nombreux services : des services dits "écosystémiques", comme notamment l'approvisionnement en matières premières ou l'accès à l'eau, et des services "de soutien" tels que la régulation du climat, de la qualité de l'air et de l'eau...

Notre conviction est que **climat et biodiversité ne peuvent être dissociés** et doivent être pris en compte de manière coordonnée afin de s'assurer de l'**efficacité** et de la **pertinence des actions**. En tant qu'**agent économique**, nous sommes également conscients de bénéficier de services "gratuits" rendus par la nature qui, s'ils devaient être compensés, généreraient des coûts substantiels.

L'eau et les ressources

Impactées par l'ensemble des activités humaines, les ressources nécessitent une attention accrue pour réduire leur surexploitation et les pollutions qu'elles subissent depuis des décennies. De grands enjeux en matière d'**approvisionnement**, de **circularité de modèles**, d'**aménagement des territoires** naissent de ces problématiques et nécessitent de promouvoir les **solutions de préservation**, de **repenser les modèles** de production et de consommation. Parmi l'ensemble des ressources, **l'eau est une préoccupation centrale et prioritaire de nos territoires et de nos clients**. Nos territoires historiques, Bretagne et Nouvelle-Aquitaine, sont des régions particulièrement concernées par la préservation du cycle de l'eau.



Le niveau d'ambition de nos engagements, le rythme de déploiement des actions et la nature des solutions développées pour répondre à ces enjeux seront systématiquement analysés et adaptés au prisme de deux dimensions importantes pour notre groupe :

► les impacts sur la **souveraineté des territoires**, qu'il s'agisse de souveraineté alimentaire, de défense,

de transport, d'énergie, de réindustrialisation...

► la **transition juste**, afin de prendre en compte l'équité, la justice sociale et l'inclusion dans nos décisions. Des valeurs qui font écho à notre ADN de banque coopérative et mutualiste. L'équilibre nécessaire entre enjeux environnementaux et sociaux, parfois divergents à court terme, sera systématiquement pris en compte.

La transition juste

L'Organisation Internationale du Travail l'a définie ainsi "le verdissement de l'économie d'une manière aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté".

En outre, si ces enjeux vont mobiliser prioritairement nos forces collectives et nos moyens, nous ne négligerons pas les **mesures de diligences sur l'ensemble des dimensions ESG** (droits humains, santé/sécurité, éthique des affaires...) **indispensables à un futur soutenable.**



NOTRE AMBITION DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE COUPLÉE À L'IMPACT

Entreprise à mission soucieuse des impacts de ses activités de financements, d'investissements et de gestion d'actifs, le **Crédit Mutuel Arkéa** vise prioritairement à réduire les impacts négatifs et développer les impacts positifs pour les personnes et les écosystèmes naturels.

Pour que des **solutions** soient **perennes** et aient donc un **réel impact sur la durée**, elles nécessitent toutefois un **équilibre entre impact positif et performance économique**.

C'est pourquoi, à horizon 2030, notre ambition est de faire de la pratique de la finance durable un véritable vecteur de performances économique et financière à la fois pour notre groupe et nos parties prenantes.

La prise en compte de ces enjeux doit contribuer à **développer de nouveaux relais de croissance**, à **renforcer notre stabilité financière**, à **réduire nos risques** (de transition et de crédit, via la réduction des risques physiques et transition de nos clients/contreparties), et nous permettre de poursuivre les financements et investissements en faveur de la vitalité des territoires.



En faveur de l'atténuation du changement climatique

► D'ici fin 2025, nous allons déployer de **nouvelles cibles climatiques sur le portefeuille bancaire** pour des secteurs dont l'enjeu climatique est matériel, dont **filères agricoles, immobilier commercial et construction automobile**.

Ces cibles pourront prendre la forme d'objectifs d'intensité carbone à atteindre à 2030 sur ces portefeuilles et/ou de moyens mis au service de la décarbonation de ces secteurs.

► D'ici 2030, nous aurons atteint **les trajectoires climatiques fixées**, par le renforcement de l'accompagnement client via notamment des produits à impact, l'engagement auprès des clients et contreparties, par la sélectivité des nouveaux financements/investissements...

► A l'échelle des activités de financements et d'investissements du groupe

- **Sortie totale du charbon d'ici fin 2027 à l'échelle du groupe**
- **Sortie des Énergies Fossiles Non conventionnelles d'ici fin 2030¹**

► A l'échelle spécifique de la gestion d'actifs

- **Baisse de 50 % de l'empreinte carbone (émissions de Gaz à Effet de Serre des scopes 1 et 2 par million d'euros investis) à horizon 2030² sur le portefeuille corporate et financières géré par Arkéa Asset Management, y compris sur le périmètre du mandat confié par Suravenir³.**

► A l'échelle du portefeuille bancaire : en 2030, selon les périmètres, l'intensité carbone des portefeuilles aura atteint⁴, par secteur (cf. annexe, p.15) :

- **Immobilier résidentiel** : 12 KgCO₂e/m² financé/an
- **Acier** : 1 024 kgCO₂/tonne produite
- **Ciment** : 463 kgCO₂/tonne produite
- **Aérien** : 72 gCO₂/passager/km
- **Maritime** : 4,6 gCO₂/tonne/km
- **Production d'électricité** : 186 gCO₂/kwh

► En interne :

- **Baisse de 38 % du bilan carbone (scopes 1 et 2) par rapport à 2021.**

► Nous allons amplifier notre soutien aux "solutions" à la décarbonation de l'économie (énergies et transport décarbonés, efficacité énergétique des bâtiments et des matériaux...) et à la **contribution carbone**, tout en prenant en compte les impacts biodiversité de ces solutions.

- **Objectif de production annuelle de financements de la transition environnementale de plus de 2 200 millions d'euros en 2027.**

► Afin de mobiliser l'ensemble des flux financiers au service de la transition, nous allons poursuivre le **déploiement de fonds et d'offres d'épargne (financière, assurance-vie et bancaire) à thématique ou à impact en faveur de la transition environnementale dont climatique**.

- **Objectif de collecte brute annuelle d'épargne en faveur de la transition environnementale de plus de 1 560 millions d'euros en 2027.**

¹ - Selon les critères des politiques en vigueur sur les différents périmètres d'activité du groupe

² - Au 31/12/2029 par rapport à fin 2019

³ - Sur ce périmètre : baisse de 60 % au 31/12/2029 (par rapport à 2019)

⁴ - Ces cibles s'inscrivent dans un contexte réglementaire et politique définies. Elles sont donc susceptibles d'évoluer au regard de ces facteurs externes qui impactent la capacité du groupe à les respecter.

En faveur de l'adaptation au changement climatique

► D'ici 2030, nous nous engageons à soutenir les solutions d'adaptation et à initier l'accompagnement des clients dans l'adaptation aux effets du changement climatique, notamment pour :

> les secteurs les plus impactés : agriculture et agroalimentaire, immobilier, énergie/eau/déchets, transport, collectivités locales.

Cela impliquera d'identifier et déployer des solutions d'accompagnement, financier et/ou extra-financier, pour les secteurs les plus vulnérables, prenant en compte les spécificités géographiques.

> l'immobilier résidentiel des clients particuliers, soumis aux aléas climatiques : capitaliser sur les travaux d'identification des risques physiques pour imaginer et déployer des offres et des services visant à accompagner les clients dans l'adaptation de leur bien aux aléas climatiques.

En faveur de la biodiversité et du capital naturel

► Nous nous engageons à adopter une stratégie biodiversité groupe d'ici fin 2025, assortie de cibles sur des portefeuilles et/ou secteurs prioritaires, dont l'ambition sera à terme de contribuer à :

> accompagner la réduction des pressions des activités écono-

miques sur la biodiversité et le capital naturel ;

> orienter les flux financiers vers la préservation et la restauration de la biodiversité.

► Nous systématiserons la prise en compte de critères biodiversité dans les nouvelles politiques sectorielles (dès 2025) et compléterons les politiques sectorielles existantes de critères biodiversité lorsque cela sera pertinent (à compter de 2026).

► Dans une logique incitative pour les acteurs concernés, nous allons mettre en place des actions d'engagement individuelles ou collectives sur les enjeux "biodiversité" prioritaires sur des secteurs et acteurs ciblés.

► Dans le domaine du capital-investissement, nous prévoyons de déployer une stratégie d'investissement dans le vivant (Arkéa Capital).

► Nous développerons des politiques thématiques de préservation et/ou de restauration des ressources naturelles (à compter de 2026) afin d'accompagner les solutions, également bénéfiques pour lutter contre le réchauffement climatique, sur les territoires (forêt, agriculture régénérative, agroforesterie, végétalisation des villes...).



En faveur de l'eau et des ressources

► En déclinaison directe de la stratégie biodiversité, **nous adopterons prioritairement une politique groupe en faveur de la préservation de la ressource en eau.**

► Afin d'adopter des objectifs pertinents, **nous renforcerons la connaissance de ces enjeux** par l'étude de mesures d'empreinte eau sur les portefeuilles et la réalisation d'une étude dédiée aux pollutions plastiques (à compter de 2025).

► En matière d'accompagnement client, **nous allons encourager les actions visant à éviter, réduire, faciliter la récupération et la restauration de la ressource eau (2025-2030) :**

> par des dispositifs d'accompagnement pour les clients/secteurs les plus dépendants de la ressource en eau sur les territoires et/ou les plus impactants vis-à-vis de cette ressource (prélèvement, consommation et rejets),

> par le financement de solutions permettant de réduire les déperditions dans une logique d'efficacité (rénovation et remplacement des réseaux),

> via des actions d'engagement individuelles ou collectives sur les enjeux "eau" sur quelques secteurs.

Cette politique thématique pourra être suivie de nouveaux engagements afin de préserver les ressources naturelles.



NOTRE TRANSFORMATION AU SERVICE DE CES ACTIONS

La mise en œuvre de ces ambitions passe nécessairement par le déploiement de leviers indispensables pour accompagner la transformation continue des pratiques et des organisations.

Une mobilisation collective

Faire de ces enjeux de véritables priorités stratégiques nécessite **un alignement et une mobilisation de toutes les parties prenantes de l'entreprise**.

Dans le prolongement des évolutions organisationnelles et de gouvernance mises en place depuis 2021, nous allons :

- ▶ au niveau des instances de surveillance
 - > poursuivre **la formation, a minima, une fois par an du Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa aux enjeux de durabilité** ;
 - > organiser une réunion annuelle de travail sur ces sujets réunissant les trois comités spécialisés du Conseil d'administration : Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale, Comité des Risques et de Contrôle Interne et Comité des Comptes ;
- ▶ au niveau de l'instance exécutive et des cadres dirigeants et de direction
 - > étudier les modalités d'intégration de la "voix" de la Finance durable au sein du Comité Exécutif ;

- > faire du Comité Exécutif le porte-parole des convictions Finance durable du groupe, afin de pouvoir démultiplier notre impact et créer un effet d'entraînement dans le cadre de nos relations d'affaires ;
- > réaffirmer l'intégration des objectifs de durabilité dans les critères de rémunération variable des cadres dirigeants et de direction, intégrant le scope 3 ;
- ▶ au niveau opérationnel
 - > faire de la filière Finance durable déjà déployée à l'échelle du groupe, **le vecteur de la collaboration et un facilitateur de synergies** au service des clients et du développement du groupe ;
 - > **renforcer les compétences ESG** et développer la "culture Finance durable" en interne (webinaires, communications, ateliers) ;
 - > présenter au Comité Social et Economique Central le bilan de cette feuille de route, dans le cadre du point annuel sur la stratégie.



Une connaissance ESG renforcée pour des prises de décisions éclairées

Cette mobilisation collective atteindra ses objectifs si elle est accompagnée d'**outils d'aide à la décision opérationnels, efficaces et partagés**, tout en permettant la prise en compte des spécificités métiers, géographiques...

► Nous nous engageons à créer **un centre d'expertise ESG partagé** à l'échelle du groupe afin d'**accompagner une montée en compétences continue de nos collaborateurs qui soit en prise directe avec les réalités multiples de nos clients et contreparties** :

- > mise en place d'une veille sectorielle ESG experte ;
- > construction d'une grille d'analyse "transition juste" et "souveraineté" pour guider les prises de décision...

► Nous poursuivrons **la collecte et la structuration de nouvelles données ESG** auprès de nos clients et contreparties, voire de fournisseurs spécialisés, tout en conservant une **analyse critique de ces données encore en cours de standardisation**.

► Nous renforcerons l'intégration de ces dimensions aux processus de **construction de nouvelles offres, aux parcours clients et crédits**, afin de viser **une réelle complémentarité des dimensions financières et extra-financières dans les prises de décisions** :

- > définition de référentiels partagés :
 - critères "objets durables" permettant la création de produits de financements et d'épargne fléchés vers des projets environnementaux ou sociaux financés par le groupe (2025/2026) ;
 - référentiel commun au sein du groupe des investissements durables ;
- > lancement d'une trajectoire de gamme de produits à impact distribués par les caisses locales adhérentes des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest ;
- > déploiement d'un outil d'aide à la prise de décision en matière de financements/investissements et de pilotage des trajectoires carbone des portefeuilles (à compter de 2026) ;
- > expérimentation de l'intégration des clauses ESG dans les contrats de crédit.



NOTRE TRANSFORMATION AU SERVICE DE CES ACTIONS

Une ouverture et une démarche de co-construction affirmées

En cohérence avec notre identité coopérative et collaborative, afin de **déployer des solutions adaptées et favoriser l'émergence de dynamiques collectives**, nécessaires pour atteindre les objectifs locaux, nationaux et mondiaux, nous nous engageons à :

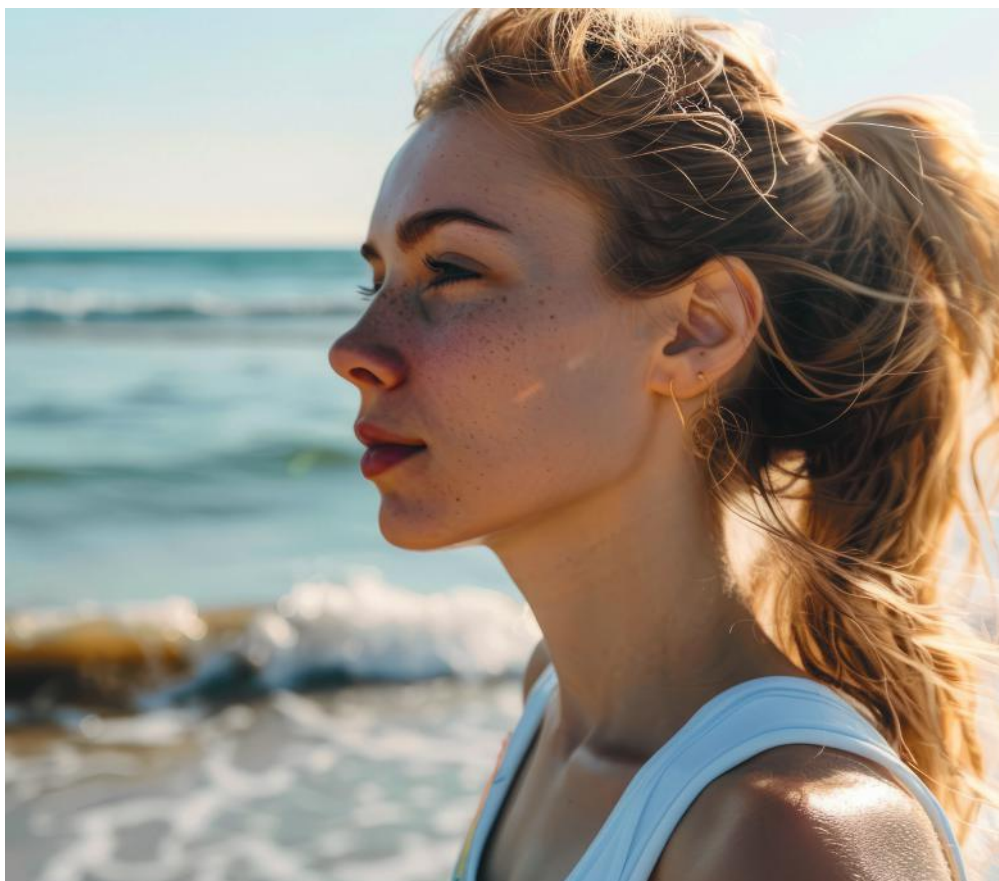
- ▶ **consulter des experts externes et/ou clients** de manière systématique avant la définition de nouveaux objectifs, en particulier pour s'assurer d'une **transition juste** ;
- ▶ **participer de manière active aux initiatives de place et des territoires**, pertinentes au regard des enjeux prioritaires du groupe.



NOTRE DÉMARCHE DE TRANSPARENCE

En cohérence avec **notre qualité de société à mission**, inscrite dans **une démarche d'obligation de résultat et de transparence**, nous nous engageons à publier chaque année l'état des lieux de nos travaux.

Comme nous l'avons fait dès 2021, via la publication d'un rapport dédié respectant les standards de la "Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)", puis début 2024 avec un premier rapport biodiversité, **nous rendrons accessibles de nos parties prenantes un bilan objectif de nos avancées et de leur évaluation** par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa.



Objectifs d'intensité carbone à 2030

Secteur	Périmètre couvert	Scénario de référence	Scopes couverts	Objectif d'intensité carbone à 2030
Immobilier résidentiel	90 % du portefeuille de prêts habitat du groupe couvert par la mesure ¹		scopes 1 et 2	12 KgCO ₂ e/m ² financé/an
Acier	Entreprises du Code NACE 24.10 entreprises productrices d'acier ²	NZE 2050 de l'AIE (version 2021) ⁷	scopes 1 et 2	1 024 kgCO ₂ /tonne produite
Ciment	Entreprises du Code NACE 23.51 entreprises productrices de ciment ²	NZE 2050 de l'AIE (version 2021) ⁷	scopes 1 et 2	463 kgCO ₂ /tonne produite
Transport aérien	Entreprises du Code NACE 51.10 compagnies aériennes ³	NZE 2050 de l'AIE (version sept. 2023)	scope 1	72 gCO ₂ /passager/km
	Financement d'avion pour l'aviation commerciale ⁴			
Transport maritime	Entreprises du Code NACE 50.20 transport maritime de fret ⁵	NZE 2050 de l'AIE (version sept. 2023)	scope 1	4,6 gCO ₂ /tonne/km
	Financement de l'acquisition de navires pour le transport international de fret de plus de 5 000 tonnes ⁶			
Production d'électricité	Entreprises du Code NACE 35.11 ⁵	NZE 2050 de l'AIE (version sept. 2023)	scope 1	186 gCO ₂ /kwh

1 - Périmètre du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest
2 - Périmètre recentré sur les entreprises dont l'activité principale est couverte par le scénario de l'AIE. Périmètre des financements du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, d'Arkea Crédit-Bail, Arkea Banque Entreprises et Institutionnels et placements de trésorerie du Crédit Mutuel Arkea
3 - Périmètre recentré sur les entreprises dont le cœur de métier est couvert par le scénario de l'AIE. Périmètre des financements du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, d'Arkea Crédit-Bail, Arkea Banque Entreprises et Institutionnels et placements de trésorerie de la Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkea
4 - Périmètre des financements du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, d'Arkea Crédit-Bail, Arkea Banque Entreprises et Institutionnels, Arkea Banque Privée
5 - Périmètre des placements de trésorerie du Crédit Mutuel Arkea
6 - Périmètre des financements du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, d'Arkea Crédit-Bail, Arkea Banque Entreprises et Institutionnels
7 - Scénarios retraités selon le secteur concerné



1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon
Tél. : 02 98 00 22 22

cm-arkea.com

@cmarkea

Crédit Mutuel Arkéa, société anonyme coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances.
Siège social : 1 Rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - SIREN : 775 577 018 RCS BREST.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Suravenir, Suravenir Assurances..).